

(7)

## CITROËN

---

### Type B 2 - Autochenille

La série des autochenilles CITROËN s'étendit de la gamme "B 2" à la gamme "C 6". Les chenilles, en caoutchouc, avaient été réalisées selon les brevets Kégresse - Hinstin (mise au point de la première "chenille" en 1910). Citroën s'en était attaché l'exclusivité en 1920.

La figure représente une autochenille "B2" équipée d'un moteur spécial (15 CV - 4 cylindres) de cylindrée supérieure à celui de la "B2" de série. Sur ce modèle, la suspension avant se faisait par des demi-ressorts alors que celle des chenilles était assurée par deux petits ressorts entiers superposés. L'ensemble du véhicule était très renforcé, le volume d'eau de refroidissement était considérable (réservoir auxiliaire), le radiateur était constitué par un assemblage de blocs ailettés démontables (écrous borgnes de fixation).

L'équipement des autres versions d'autochenilles fut très divers puisqu'évidemment, il était étudié en fonction des conditions climatiques des régions traversées.

Voici les différents raids où les autochenilles CITROËN ont été utilisées :

- 1° 1922-1923 - Première traversée du Sahara en automobile (Georges - Marie - Haardt et L. Audouin-Dubreuil).
- 2° 1924-1925 - Croisière Noire - d'Alger à Madagascar.
- 3° 1931-1932 - Croisière Jaune (Expédition Centre Asie) 13.000 km de Beyrouth à Pékin (avec traversée du désert de Gobi). Les autochenilles utilisées sont des 4 et 6 cylindres (C 6) .

4\* 1934 - Expédition de l'Amiral BIRD en Alaska et un pôle Nord (3 autchenilles  
CITROËN roulent par des températures comprises entre - 20 et - 70° C).